RETIENS ÇA APPRENDS MALIN

6e · Français · Orthographe

« ce » ou « se » ?

Deux petits mots se prononcent pareil : **ce** et **se**. Pourtant ils n'ont pas le même rôle.

Mot	Rôle	Où le trouve-t-on ?
ce	déterminant démonstratif	devant un nom : *ce livre*
se	pronom qui accompagne un verbe pronominal	devant un verbe : *il se lave*

Exemples

- **Ce** garçon court vite. (ce garçon-là)
- Le garçon **se** lave les mains. (verbe *se laver*)
- Nina **se** réveille tôt. (je **me** réveille)

La méthode

1. Regarde le mot qui suit « ce / se ».
2. Si c'est un verbe, essaie de remplacer par « me » ou « te » : *je me lave, tu te laves*.
3. Si ça marche, écris **se**.
4. Si le mot suivant est un nom (ou un adjectif + nom), écris **ce**.

Attention

- Devant un nom commençant par une voyelle, « ce » devient « cet » : *cet arbre*. L'apostrophe n'existe pas : jamais « c'arbre » dans ce cas.
- Ne confonds pas avec « c'est » (*cela est*) ni avec « s'est » (*se + est*).

Astuce pour retenir : « se » → « me » ou « te » ; « ce » → devant un nom.

Fiche gratuite Retiens Ça • Apprends Malin — usage pédagogique non commercial —
https://retiensca.fr/competence/homophones-ce-se

Exemple résolu

Complète avec « ce » ou « se » : Tu as vu ___ film hier soir ?

1. La phrase : « Tu as vu ___ film hier soir ? »
2. « ce » est devant le nom « film » : on ne peut pas dire « me film ».
3. Réponse : « Tu as vu ce film hier soir ? »

Exercices interactifs, indices et corrections : https://retiensca.fr/competence/homophones-ce-se